AVIS SUR LA CAMPAGNE VANILLE 2025 -2026

10 novembre 2025





MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Antananarivo, le 10 NOV. 2025

N° 2023/2025 - MCC

AVIS

Faisant suite à la rencontre entre la Primature, les départements ministériels concernés et les acteurs de la filière vanille (producteurs, préparateurs - collecteurs, exportateurs), il est porté à la connaissance de tous que :

- Madagascar demeure un acteur mondial majeur du commerce de vanille. A cet effet, les exportateurs sont invités à exporter de la vanille de qualité, afin de préserver la réputation et la position de la vanille malgache sur le marché international.
- La campagne d'exportation de vanille de Madagascar 2025-2026 est ouverte du 15 octobre 2025 au 30 juin 2026;
- Les exportateurs déjà agréés peuvent exporter conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
- Les opérateurs de la filière vanille désireux d'effectuer des opérations d'exportation de vanille sont invités à manifester leur intérêt pour l'obtention de l'agrément exportateur pour la campagne d'exportation 2025-2026 par voie électronique uniquement, à l'adresse email